

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2026

LJL PETANQUE LIMOGES

Adresse Siège Social : Chez Mme Isabelle BRUNAUD et Mr David JARRY

32 rue Romain Rolland 87000 LIMOGES

Adresse postale : La Madieu 87110 LE VIGEN

Tél : 06 29 24 81 82

Cher (e) adhérent (e)

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre club se tiendra le

MARDI 25 AOUT 2026 à 19 H 00
à la SALLE DU MAS ROME au SABLARD

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Rapport moral et d'activités de l'année écoulée (Présidente / Secrétaire) ;
- Rapport financier (trésorier + la commissaire aux comptes Mme VALERIE COURGNAUD)
- Approbation du budget prévisionnel (trésorier) ;
- Accueil de nouveaux adhérents potentiels et de leurs demandes de licences qui seront soumises le jour même au vote du bureau (il serait souhaitable que ceux-ci soient présents à cette AG pour se présenter)
- **Renouvellement de vos licences ; formulaires à remplir donnés sur place + prévoir votre règlement de 40 € (espèces, chèque ou carte bancaire) RAPPEL : (RE) PRISE DES LICENCES SOUHAITÉE AVANT LE 30 OCTOBRE AFIN DE POUVOIR PARTICIPER AUX DIVERS CHAMPIONNATS**
- Préparation de l'interclubs du DIMANCHE 18 OCTOBRE organisé par notre club au boulodrome de Limoges (prévoir les équipes ; les bénévoles etc)
- Préparation de la nouvelle saison sportive (concours, championnats, entraînements, tenues, animations diverses dont les 2 lots prévus au calendrier du club en novembre et janvier...)
- Questions diverses ...
- Remises de récompenses aux joueurs champions de l'année 2026

La réunion se poursuivra autour du verre de l'amitié. 1 apéro offert. Les boissons suivantes seront ensuite au tarif unique de 1 €

Je vous rappelle que, conformément à l'article 15 des statuts de notre association et l'article 5 du règlement intérieur, un quorum des 2/3 doit être atteint pour rendre les délibérations valables.

Je me permets toutefois d'attirer votre attention sur l'importance de cette réunion et espère que vous aurez la possibilité d'y assister.

Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 15 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 5 du règlement intérieur.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, cher (e) adhérent (e), l'expression de ma considération distinguée.

A LIMOGES, le 30/06/2026

La Présidente

L.P

P.J : formulaire de pouvoir

POURIEUX LAURENCE